



## **Retour sur le Conseil Municipal du jeudi 9 décembre 2024, en 7 points.**

1) **Hommage à Georges Chorein.** Notre Maire et Serge Replumaz qui l'a connu, ont rendu hommage à ce "grand" fidésien, membre du parti socialiste, longuement engagé pour sa ville et ses compatriotes. Vous le trouverez ci - après.

2) **Pour Mayotte:** Vote d'une participation exceptionnelle de 4000 euros à la protection civile. Suite aux dévastations causées par le cyclone Chido, et sur suggestion de l'Association des Maires de France, notre Maire nous invite à voter une participation exceptionnelle de 4000 euros à la protection civile qui intervient à Mayotte, avant une minute de silence.

Ce cyclone puissant clôt d'une manière dramatique **une année 2024 marquée par de nombreux évènements climatiques extrêmes** (inondations, sécheresses, incendies) en France, et dans de nombreuses régions du monde. Solidarité et responsabilité: il va falloir mettre les moyens pour reconstruire Mayotte ...

3) **Rapport 1:** - Prolongation 2025 de l'**aide financière** (100 euros) **pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, vélo pliant ou vélo-cargo:**

Bien sûr, nous souhaiterions - comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois - que cette aide tienne compte des revenus des demandeurs et puisse être, dans une progressivité définie, ajustée au besoin présenté. Sitôt émise, notre proposition a été rejetée. A Ste - Foy, on aide tout le monde; même ceux (celles) qui n'en ont pas besoin. Pas question de justice sociale !

Cette année, nous avons questionné le soutien de la ville au développement de voies cyclables sécurisées et son accompagnement, auprès des écoles, du "Savoir rouler à vélo" auquel doivent désormais accéder les élèves de cycle 3. Aucune réponse tenable, ces sujets ne sont pas encore à l'ordre du jour !!! Quelle cohérence alors: pour qui et pourquoi encourage-t-on la pratique du vélo ?

4) **Rapports 4, 5, 6, 7 et 9. Des conventions de partenariat qui s'imposent pour garantir les engagements mutuels des parties prenantes.** Signature de conventions de gestion et de mise à disposition; ou d'objectifs et de moyens - nouvelles: entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS); entre la ville et l'association OFTA; entre la CAF (Caisse d'allocations familiales) et la DSDEN du Rhône (direction des services départementaux de l'éducation nationale) pour le suivi de l'évitement scolaire, à partir du recensement des enfants en âge scolaire (3 à 16 ans) à chaque rentrée scolaire; renouvelées: entre la ville et la MJC; entre la ville et le SIRF (Cinéma Mourguet).

5) **Rapport 12. -Débat d'Orientations Budgétaires 2025,** préparatoire au vote du budget prévisionnel début février. NB. Annulation du projet de loi de finances 2025. attente nouveau gouvernement.

Comme pour les précédents mandats, **la majorité a thésaurisé** (Excédent cumulé depuis 2020 : 6 millions) et peut envisager, deux ans avant la fin de mandat, dégager un budget d'investissement conséquent (près de 11 millions) pour enfin réaliser des projets emblématiques de son plan de mandat: -Rénovation du centre-bourg et de son église; sur le quartier Châtelain, extension du pôle sportif avec la construction de salles de gym et de dojo et du pôle

culturel, avec la reconstruction de la bibliothèque Senghor et l'ajout du conservatoire de musique et de danse, sur ce même site.

Sur la question primordiale des choix énergétiques en matière d'investissement durable, nous demandons si une programmation de futures installations photovoltaïques est établie sur l'ensemble de la commune. Non. Il nous est répondu que seuls les nouveaux équipements, ainsi que le gymnase Barlet lors de sa rénovation, en 2027, en bénéficieront.

**Nous regrettons de ne pas avoir pu disposer, dès 2020 d'une PPI (Programmation pluriannuelle des investissements) qui nous aurait permis d'apprécier, par secteur d'activités, les priorités sociales, environnementales, culturelles et économiques poursuivies. Ici, rien de tout ça; simplement un "plan de mandat" qui récapitule des promesses électorales.**

**6) Ressources humaines: personnels mairie.** Rapport sur l'égalité femmes-hommes. La ville affirme sa volonté de mixité femmes-hommes; toutefois, 75% des femmes employées par notre collectivité relèvent de la catégorie C sur la grille des fonctionnaires (Ex: ATSEM, agente technique de services en école maternelle). Encouragement à la mobilité interne et engagement dans un parcours de développement professionnel s'avèrent indispensables.

Face aux difficultés récurrentes de recrutement des collectivités territoriales, **la question de l'attractivité de la ville ne peut être éludée** C'est pourquoi nous demandons si par exemple, l'évolution du temps de travail sur 4 jours, ou 4 jours et demi, a été réfléchi. Là aussi, pas encore à l'ordre du jour ! Et pourtant, notre ville n'aurait-elle pas les atouts pour expérimenter des solutions d'avenir ?

**7) Dernier point** Réponses à notre question orale concernant **l'évolution d'affectation des bâtiments municipaux du quartier Provinces - Chavril**. Compte tenu de la fermeture des deux écoles Chassagne et Schuman, cette année 2025 et d'Herbinière Lebert, il y a deux ans. des bâtiments municipaux se libèrent et nous demandons quelles nouvelles affectations sont envisagées. Confirmation du déménagement du Pont Lecture associatif dans les locaux de la BCD (Bibliothèque) de l'école Schuman. Confirmation également du déplacement de l'EHPAD de la Salette en lieu et place de la maternelle Chassagne.

Attente de réponses pour les nouveaux locaux pour accueillir l'association Kidijoux, dont notre Maire ne comprend pas le besoin et pour le *Café solidaire* (créé en 2021) dont les horaires ont dû être revus par défaut de local adéquat. Le comité de quartier sera prochainement informé du lieu mis à sa disposition pour l'organisation de sa « *Foire aux livres* » d'avril prochain. A ce jour, des questions demeurent sur la possibilité d'une nouvelle affectation municipale des locaux de la maternelle H. Lebert, compte tenu des normes d'accessibilité en vigueur et de sa localisation en pied d'immeubles.

## **Annexe 1. Hommage à Georges CHOREIN, par Serge Replumaz.**

*Georges Chorein était connu et apprécié de très nombreux fidésiens. Il a été Conseiller Municipal au sein de cette instance pendant 18 ans et TROIS mandats, en plus d'être conseiller prudhommal, syndicaliste et cadre du parti socialiste. Pour ne citer que ses mandats électifs.*

*Il a participé à nos côtés, à la naissance du Groupe **SainteFoyAVENIR**. Nous lui devons d'ailleurs le nom de cette association en 2013 lors de sa création en vue des élections municipales de 2014.*

À notre volonté de désignation de la tête de liste par un vote démocratique au sein de l'association SainteFoyAVENIR, il doit aussi, d'avoir été exclu pendant plusieurs mois, du Parti Socialiste.

Je garde de lui le souvenir d'une poigne de fer et d'un regard allant au fond de vous, lorsqu'il disait bonjour avec un sourire appuyé.

C'était un être exceptionnel qui avait un **profond respect de l'humain**, et une **qualité d'écoute hors du commun**, que bien des politiques pourraient lui envier.

Georges Chorein fait partie des personnes qui marquent profondément toute une vie et à qui, nous devons beaucoup.

Nous lui avons rendu hommage par notre présence, lors de cette cérémonie d'À DIEU, ou trônait seulement au centre de l'église Saint-Luc, sa photo et son fameux chapeau avec une rose rouge, puisqu'il avait fait don de son corps à la science.

Ce fut un hommage très émouvant, où il avait lui-même choisi les textes et les musiques, et où il nous a fait part de son testament spirituel.

De très nombreuses personnes se sont exprimés, en plus de ses enfants et petits-enfants, en manifestant des grands mercis à cette personne exceptionnelle.

Je me permets de les renouveler dans cette instance.

Chapeau bas Monsieur Georges Chorein.

## **Annexe 2: QUESTION ORALE du groupe SainteFoyAVENIR au conseil municipal du jeudi 19 décembre 2024.**

**-> De la fermeture de 3 écoles sur le quartier Chavril-Provinces et du devenir des bâtiments communaux sur ce quartier.**

**Sur le quartier Provinces, - Chavril**, il est acté que l'école élémentaire Schumann fermera à la rentrée 2025 (accord de l'Éducation nationale et de la municipalité). La fermeture de la maternelle Louise Chassagne a été décidée, il y a deux ans. L'école maternelle Herbinière Lebert est fermée depuis 3 ans. Les écoles maternelle Grange Bruyère et élémentaire Paul Fabre ont été rénovées thermiquement et au niveau accessibilité (un ascenseur à P. Fabre).

Compte tenu notamment de la baisse démographique, et de la nécessaire répartition équitable par quartier du nombre d'écoles publiques nécessaires à l'accueil des jeunes fidésiennes, et fidésiens, nous sommes donc passés sur ce quartier de 5 à 2 écoles: une maternelle et une élémentaire, comme au Centre, à la Gravière, et pour les écoles primaires de Châtelain et de la Plaine.

Des locaux publics sont, ou seront prochainement disponibles, sur le quartier Provinces - Chavril, sans que ni les habitants de ce quartier, ni le Conseil Municipal ne soient informés et/ou consultés sur les projets de la municipalité les concernant.

Des informations partielles circulent et des questions émergent, Nous vous demandons donc dans le cadre de la réunion de ce conseil municipal, de nous donner des précisions afférent aux différents projets en cours d'études:

- **L'école Louise Chassagne**, avec le terrain de sport et le jardin public deviendrait le lieu d'installation de l'EPHAD situé jusqu'à présent à la Salette. Il semble que le projet avance rapidement. Merci de bien vouloir nous donner l'information complète sur l'état d'avancement de ce dossier.
- D'autre part, la requalification du petit parc public de la MCB, en 2025 - présentée en commission le 4 décembre dernier - a-t-elle vocation à remplacer le jardin perdu de l'école ?
- **L'école Herbinière Lebert**, fermée depuis 3 ans, sert encore de bureau de vote, devait accueillir (cf Commission Générale sur la stratégie Patrimoniale de septembre 2022) une structure petite enfance. Ce projet semble abandonner. Qu'en est-il ? Ce bâtiment présenterait des défauts d'étanchéité de toiture. Le confirmez-vous ? Quel devenir lui envisagez - vous aujourd'hui ?
- **L'école Robert Schuman** accueille , en plus des classes, des activités du Conservatoire de Musique et de Danse, le club d'échecs (compte tenu de la fermeture de la salle Laurent Paul), l'activité du Vallon des Sorciers. La fermeture de l'école à la rentrée 2025, libérera des locaux. **La bibliothèque associative, "Point Lecture"** doit déménager de ses locaux situés dans l'école Paul Fabre dans 6, 7 mois. Peut-on connaître quelle relocalisation est envisagée pour le Point Lecture ?

D'autre part, la **Ludothèque Kidijeux** demande un local plus grand depuis une douzaine d'années, pour continuer à développer ses activités, et pour offrir de nouveaux créneaux d'ouverture.

**Le café Solidaire** qui existe depuis 2021, a également besoin d'un local adapté à sa fréquentation.

**Le Comité de Quartier Provinces-Chavril** ne sait pas comment il pourra organiser sa Foire au Livre en avril prochain, puisque cet événement se déroule, depuis plusieurs années, dans le préau de l'école Paul Fabre. Sera-t-il disponible pour cet événement l'an prochain ?

Bien sur, chacune de ces associations reste disponible pour discuter de possibilités de mutualisation de locaux.

En tant que conseillers municipaux nous souhaitons que le Conseil Municipal puisse participer à la réflexion sur le devenir des locaux communaux dans ce quartier et plus globalement, sur l'ensemble de la commune, en lien avec les habitants et les associations.

En vous remerciant par avance, pour les précisions que vous pourrez nous apporter et nous l'espérons, la mise en place d'une démarche de concertation ouverte sur le devenir des bâtiments communaux.

**Bien fidèlement.**

**Christine KOWALSKI, Faïza MIHOUBI, Serge REPLUMAZ , Yvette LATHUI-  
LIERE.**